



Anney le 16 décembre 2020

6 avenue de la Mandallaz

74000 ANNECY

tél **04 50 51 07 14**

courriel **contact@fcpe-74.fr**

Madame La Directrice Académique
Cité Administrative
74 000 Annecy

Madame La directrice académique,

La dernière annonce nationale, donnant la possibilité de protéger grands parents, oncles et tantes en retirant nos enfants des établissements scolaires dès jeudi pour leur permettre d'avoir une période de quarantaine de 7 jours avant de voir leurs familles confirme nos inquiétudes.

Cette décision non anticipée apprise comme tout le monde par la presse laisse perplexe. Est-ce seulement maintenant que le gouvernement se rend compte que le réveillon de Noël tombe le 24 décembre ou que les élèves finissent l'école le 18 décembre ?

Et se rend-il seulement maintenant compte que les élèves sont entassés dans les classes et à la cantine et peuvent à tout instant se transmettre le virus et donc pourront le passer à leur famille ? Ou cette situation critique est-elle seulement vraie pour le jeudi et le vendredi avant les vacances ?

Et si les parents, prévenus 2 jours avant cette possibilité, mettent quand même leurs enfants à l'école faute de pouvoir faire autrement, seront-ils considérés comme responsables de ce qui inéluctablement va se passer pendant les fêtes ? Ce sera la « responsabilité de chacun » et non plus celle de l'institution ?

Les parents ne méritaient-ils pas d'être aussi protégés avant ? Ou seulement les grands parents et les oncles et tantes le méritent ?

Le risque de contamination entre élèves dans les écoles, collèges et lycées existe. Le protocole sanitaire mis en place n'empêche pas la propagation, et les scientifiques aujourd'hui reconnaissent que s'il n'y a pas de baisse de l'épidémie en France, c'est en partie à cause des établissements scolaires et des contaminations qui remontent par les enfants à leur famille.

Nous saluons le souci de protéger nos familles à la veille des fêtes. Même si cette préoccupation nous paraît bien tardive. Car nous en profitons pour rappeler que les parents sont les premiers concernés par les risques de contagions. Il leur est demandé chaque matin de surveiller la température de leurs enfants avant de les confier à un établissement scolaire.

Au-delà, cette annonce crée une rupture d'égalité entre les familles, celles qui pourront s'arranger pour faire garder leurs enfants et les autres. Nous ne pouvons accepter une école à la carte ! Soit on ferme partout et on protège tout le monde pour Noël, soit on maintient l'obligation scolaire jusqu'au 18 décembre.

Il est désormais inacceptable que les représentants de parents s'entendent dire que les contaminations d'élèves se font hors des classes ou des établissements.

Chacun des parents joue un rôle primordial dans le protocole, il est nécessaire que leurs représentants élus soient intégrés à son application au sein de chaque établissement, de sa mise en place, à son évaluation.

Nous nous permettons de vous interpeler sur toutes ces interrogations et cette nécessité impérieuse d'associer les parents aux décisions qui les concernent, car une communication efficace et franche entre parents et établissements est primordiale pour maintenir la confiance et expliquer les décisions.

Puisque le gouvernement considère que nos enfants sont des potentiels contaminateurs, nous vous prions, Madame La Directrice Académique, de bien vouloir demander, à toutes les directions des établissements de notre département, d'envisager dès le début de l'année 2021, d'anticiper le retour à l'école, en janvier, avec un protocole sanitaire renforcé à travailler avec l'ensemble de la communauté éducative dont nous faisons entièrement partie.

Persuadés que vous comprendrez notre désarroi, et dans l'attente de votre retour, nous vous adressons, Madame La Directrice, nos cordiales salutations.

Pour le Conseil d'Administration FCPE74
Karine ROBIN DETRAZ
Secrétaire Générale